

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

Budget eau potable – budget primitif 2021 : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2021 du budget eau potable comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	145 755.00	145 755.00
Investissement	158 476.14	158 476.14

Budget principal – budget primitif 2021 : Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2021 du budget principal comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 840 438.00	2 840 438.00
Investissement	2 430 052.00	2 430 052.00

Demande de subventions d'investissement : Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de présenter les dossiers suivants au titre des demandes d'aide à l'investissement :

- Reprise du réseau eau potable rue du Docteur Herpin et avenue François Jardin : demande auprès de l'Agence de l'Eau et de l'Etat au titre de la DETR/DSIL pour un montant de travaux de 104 400.00€ H.T.
- Création d'une liaison intercommunale du réseau eau potable : demande auprès du Conseil départemental de l'Oise et de l'Agence de l'Eau pour un montant de travaux de 228 000.00€ H.T.

Mise à jour du prix de cession du 38, rue de Paris : Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de modifier le prix de vente du 38, rue de Paris et de le fixer à 124 000,00 € net vendeur.

Désignation d'un élu pour statuer sur la demande de permis de construire et 2 déclarations préalables de travaux du Maire : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M. ACCARD pour statuer sur les demandes d'urbanisme du Maire.